

Flore Urbaine BADILA LOUPÉ

LE RÔLE DE L'ÉGLISE DANS LA POLITIQUE :

Quel prisme pour le devenir de la cité

*(Présentation devant l'Assemblée Générale du Défap,
25 mars 2023)*

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

1. Sigles

EEC	: Église Évangélique du Congo
J.-C.	: Jésus-Christ
LXX	: La Septante
UPAC	: Université Protestante d'Afrique Centrale
RDC	: République Démocratique du Congo
YHVH	: Yahvé

2. Abréviations

Cf.	: "Confer" qui signifie confronter ou comparer
Et al.	: " <i>Et alii</i> " qui signifie " et les autre"
Etc.	: Et cetera, qui signifie ainsi de suite
Ibid.	: "ibidem", "idem" qui signifie "ici même", même indication
Op.cit.	: <i>Opus Ci Tatum</i> qui signifie "ouvrage déjà cité"
P.ex.	: Par exemple
P. (pp)	: Page (s)

Ancien Testament

Am	: Amos
AT	: Ancien Testament
Ch.	: Chroniques
Dn	: Daniel
Dt	: Deutéronome
Es	: Ésaïe
Esdras	: Esdras

Etc. : **Et chotéra**
Ez : **Ézéchiél**
Ga : **Galates**
Hab : **Habacuc**
Gn : **Genèse**
Jr : **Jérémie**
Mal : **Malachie**
Mi : **Michée**
Os : **Osée**
Ps : **Psaumes**
R : **Rois**
S : **Samuel**

Nouveau Testament

Ac : **Acte des Apôtres**
Av. J.-C. : **Avant Jésus-Christ**
Co : **Corinthiens**
Eph : **Ephésiens**
Ga : **Galates**
J.-C. : **Jésus-Christ**
Jc : **Jacques**
Lc : **Luc**
Mt : **Matthieu**
NT : **Nouveau Testament**
Pi : **Pierre**
Ph : **Philippiens**

PRÉFACE

Il est établi que la problématique de la politique continue toujours à défrayer la chronique dans l'univers des théologiens engagés. Le Docteur Flore Urbaine BADILA LOUPÉ ne déroge pas à la règle. C'est pour cela dans cet ouvrage à l'appareil titulaire alléchant : ***Le rôle de l'Église dans la politique*** sous-titré ***Quel prisme pour le devenir de la cité***, elle soulève dans une approche éthique, avec virulence et dextérité la sempiternelle question du rapport entre l'Église et la politique. En fait, l'intervention ou non des chrétiens en politique fait couler de salive et d'encre en milieu protestant. Le débat achoppe sur une éventuelle pratique de la politique par les Ecclésiastiques protestants en général et ceux de l'Église Évangélique du Congo (E.E.C.) en particulier. Elle prend à parti, l'EEC qui ne joue pas convenablement son rôle d'arbitre dans les conflits et autres problèmes qui secouent la nation congolaise. Cela émanerait peut-être de son caractère apolitique découlant de la Réforme où les pères fondateurs à l'instar de Luther et Calvin ont eu des vues divergentes sur le problème de la politique.

Par conséquent, le rôle que devrait jouer l'Église dans ses rapports avec l'État est celui lié à l'évangélisation et à l'engagement social. Il est de bon aloi que ce rôle déterminant de l'Église dans la politique est presque occulté. Il doit être pris au sérieux pour un meilleur avenir de la société. Car tous ceux qui dirigent l'Église et la cité sont des élus de Dieu pour l'accomplissement de son œuvre et devraient parler le même langage.

Dans une démarche assez corsée, l'auteure présente le rôle combien éminent qu'ont joué les prophètes de l'Ancien Testament dans l'orientation des rois à l'instar d'Ésaïe, d'Élie, de Nathan, de Jérémie, etc. Il ressort que ces prophètes ont été au service des rois et de la nation d'Israël. Certains ont connu la persécution du fait qu'ils ont annoncé aux rois leurs égarements et leurs chutes ; d'autres ont vécu une liberté parce que les rois les ont écoutés. Le souhait de l'auteur est d'avoir des prophètes c'est-à-dire des ecclésiastiques qui soient au chevet des rois des temps présents, c'est-à-dire des présidents des républiques pour leur dire que leur gouvernance n'honore pas leurs peuples. Si les prophètes peuvent le faire, le monde entier en général et la République du Congo en particulier sortiraient de la servitude, de la

tyrannie et aspireraient à une alternance dans la gestion de la chose publique au plus haut sommet.

En jetant son dévolu sur la conception néotestamentaire du pouvoir lié au rapport de l'État avec l'Église, l'auteure fait une convocation des textes de la Nouvelle Alliance sur la politique qui s'impose comme une nouvelle orientation. En effet, les croyants en général et les chrétiens en particulier ont la lourde tâche de mener des prières d'actions de grâce pour tous les hommes et surtout pour ceux qui sont élevés en dignité. Les chrétiens doivent intérioriser cette appréhension que l'Église vit dans la mêlée, en cela, la vocation du chrétien implique un engagement qui prend corps dans son existence ; sachant pertinemment que l'homme dénature et donne à sa vision politique, une fausse orientation et une fausse valeur. L'Église, à ce propos, a le devoir d'exercer sa mission évangélisatrice en montrant le rôle du chrétien dans la société comme sel de la terre et lumière du monde. C'est par le chrétien, par le croyant vivant en société que l'Église aspirera à la transformation du monde. En faisant preuve d'éthique que l'homme qui est solidement attaché à Christ comme le Cep est et ses sarments, finira par être en étroite collaboration avec ses compatriotes et ne vivra plus, coupé de sa réalité sociale. Le chrétien a la lourde mission de présenter son opinion positive sur le gouvernement qui est un don de Dieu afin que l'Évangile soit convenablement interprété et la prédication de Christ sauvegardée. C'est ainsi que l'homme qui s'engage dans la prière, s'épanouit tout en construisant un monde de liberté et de justice, d'amour, d'équité et de paix.

Par ailleurs, il paraît comme une évidence que la théologie chrétienne évoque le problème de l'Église dans sa conception du pouvoir politique et de son origine comme un fait ou un phénomène qui vient de Dieu. En cela, tous les chrétiens savent que tout pouvoir vient de Dieu ; et ils doivent reconnaître que la mission de tout pouvoir ne s'impose pas en termes de finalité en soi mais plutôt en termes d'instrument du gouvernement de Dieu au sein de l'humanité tout entière. A ce sujet, l'auteure affirme : *"Pour Jésus, qu'il s'agisse de César ou de Pilate, ils ne sont pas l'incarnation du mal. Ils sont tous, en tant que porteurs et détenteurs du pouvoir, dotés d'un indice positif qui confère à l'activité qu'ils exercent, un caractère noble et sublime."*¹ Nous ne devons pas juger à tort et à travers nos dirigeants politiques à tous

1- Flore Urbaine Badila Loupé, *Le rôle de l'Eglise dans la politique : Quel prisme pour le devenir de la cité*, p. 61

les niveaux, il faut seulement comprendre que leur mission est complexe et ardue. D'ailleurs, le Seigneur Jésus – Christ l'a enseigné aux Pharisiens et aux Hérodiens que la politique et le divin riment ensemble pour une bonne gouvernance de la cité. En tout état de cause, le Seigneur n'a nullement eu une intention politique mais sa mission s'est focalisée sur le salut holistique de l'homme.

Aussi faut-il le souligner, l'éclairage éthique sur le rôle de l'Église dans la politique qui a été le point focal de la thèse de l'auteure où elle a été amenée à appuyer sur la gâchette en observant des comportements atypiques, irrévérencieux qui touchent aux droits de l'homme depuis l'Ancien Testament, en passant par le Nouveau Testament, par l'époque des Réformateurs jusqu'aux temps actuels. Il faut se le dire, tout le monde est logé à la même enseigne. A cet effet, dans un nouvel élan altruiste, elle tient à recadrer les choses en tirant à boulets rouges sur des dirigeants africains tant bien politiques que serviteurs de Dieu qui bafouent au quotidien, les droits de l'homme. Elle tire, par conséquent, la sonnette d'alarme pour que l'humanité tout entière prenne langue avec le Royaume de Dieu qui est temporel et qui prône la justice et l'égalité.

Il est donc intéressant d'inciter les chrétiens tant bien que serviteur et laïc à prendre conscience et qu'il ne se rebiffe pas dans la gestion des affaires de la cité. Il y a lieu de lier l'annonce de l'Évangile de Christ à la politique pour l'instauration d'un État de type nouveau. Le pasteur qui incarne l'Église devrait s'impliquer dans la politique afin d'endiguer les injustices, les coups bas, les intrigues, les dissolutions, les antivaleurs...il doit être un véritable acteur dans l'annonce de l'Évangile dans l'engagement politique sans qu'il n'influence ses fidèles dans sa position politique, partisane. L'essentiel est de faire la politique sans se salir jusqu'aux coudes selon la terminologie sartrienne.

Michel GAYIDO

AVANT-PROPOS

L'émergence du christianisme a été la clé de voûte de l'Église dans sa considération de la politique. Ce problème d'un intérêt capital constitue une préoccupation pour beaucoup de chercheurs. A l'évidence il devient récurrent et contraignant. En effet, la question a suscité de nombreuses controverses, de nombreuses équivocités interprétatives au sein de certaines sensibilités intellectuelles. De par sa mission prophétique qui est celle d'annoncer l'Évangile, de dénonciation des injustices sociales, de prôner le respect du droit humain, de promouvoir la dignité de la personne humaine, de sauvegarder la création ; l'Église en général et les Églises protestantes en particulier ont une conception péjorative de la politique.

Nous pouvons à titre illustratif prendre le cas de l'Église Évangélique du Congo qui dans ses *Textes fondamentaux* fait mention de trois articles qui montrent son engagement dans la politique. Pour ce faire, l'article 64 stipule que tout chrétien est libre de ses opinions politiques.

Et l'article 65 vient comme pour renchérir cette position de l'Église Évangélique du Congo qui pense que ses fidèles sont tenus de combattre les injustices sociales et doivent s'engager dans la politique massivement. L'article 66 en revanche, prohibe aux ecclésiastiques tout engagement politique. Cette prise de position paraît paradoxale ou énigmatique du fait que les ecclésiastiques sont aussi des citoyens qui vivent dans une cité et qui ont des capacités potentiellement utiles en milieu politique. C'est dans cette perspective que nous avons formulé notre thématique de la manière suivante : *"Le rôle de l'Église dans la politique : Quel prisme pour le devenir de la cité ?*». En élaborant cet ouvrage, nous voulons a priori montrer le rôle qu'avaient joué les prophètes de l'Ancien Testament au côté des rois qui ont

gouverné en Israël. Leur rôle primordial consistait à interpeller les gouvernants dans leur responsabilité ou dans leur tâche de gouverner. Ces " prophètes du sens" qui ont assumé la mission prophétique à l'instar de Nathan, d'Élie, d'Ésaïe et de Jérémie, pour ne citer que ceux-ci, ont marqué leur temps dans la royauté d'Israël.

Face à cette perception ancienne, nous avons mis en relief les enseignements vétérotestamentaires et néotestamentaires qui nous ont éclairés sur le rôle que devrait jouer l'Église au regard de la politique. Au premier abord, nous nous sommes attelée à décrypter l'aspect biblique centré sur l'Ancien Testament comme nous l'avions susmentionné. Au sujet de l'Ancien Testament notre document a été focalisé sur le prophétisme et la politique. En sus de cela, l'accent est porté sur l'expérience politique du peuple hébreu avec ses différents types de pouvoir à savoir : la monarchie, la théocratie, et Israël comme un peuple qui a fait son temps.

Dans le Nouveau Testament, les activités politiques de Jésus ont été mentionnées par le théologien André Trocmé qui affirme qu'enlever toute prétention politique en la personne de Jésus, c'est réécrire les quatre Évangiles. Nous avons également fait mention d'autres théologiens à l'instar de Karl Barth qui s'insurge contre le Nazisme allemand qui prône un "Führer". Selon lui, il n'y a qu'un seul Seigneur et un seul chef, c'est Jésus-Christ. Par ailleurs, il sous-tend la position de *l'Église confessante ou l'Église militante* tel que mentionnée dans la *Déclaration de Barmen*, celle qui sort de sa torpeur, de sa neutralité, de son engrenage nouménal, de ses ornières afin de proclamer l'Évangile à toute l'humanité.

Ainsi présentons-nous le rapport qui existe entre l'Église et la politique. Ce rapport nous conduira à faire un bilan entre les deux entités. Pour la praxis, nous avons mis sur pied un centre de dialogue entre le politique et le religieux. Après quoi, nous avons proposé un article de substitution en lieu et place de l'Article 66.

Le but essentiel de notre enseignement dans cet ouvrage est d'amener les chrétiens et les serviteurs de Dieu à mieux cerner le rôle de l'Église dans la politique.

Flore Urbaine BADILA LOUPE

INTRODUCTION

Des temps immémoriaux jusqu'à la postmodernité, le rôle de l'Église dans la politique s'est avéré prépondérant. Les deux entités qui ont été instituées par le "Tout-Autre" pour emprunter l'expression de Karl Barth, ont pour mission de réguler la vie des êtres humains dans le *déjà et le pas encore* : l'Église et la gouvernance des hommes et des biens.

En effet, qu'entendons-nous par Église ?

Selon René Pache, la substantive Église dérive du grec *Ekklesia*, du verbe *ek kaléo* qui veut dire "appeler hors de"². Dans les Etats grecs, on appelait ainsi l'assemblée des citoyens, convoquée par le héraut pour les débats et la prise de décision pour les affaires publiques (cf. l'assemblée tumultueuse d'Ephèse, Act 19. 32, 41)³. La LXX (Septante) traduit par *Ekklesia* le mot hébreu *qahal* qui désigne l'assemblée de la congrégation d'Israël⁴.

2-René PACHE, *Nouveau Dictionnaire Biblique révisé et augmenté*, Saint-Legier, Emmaüs, 2002, p.381.

3- Idem.

4- C'est dans ce sens qu'Etienne parle de "l'assemblée" (*Ekklesia*) qui était avec Moïse dans le désert Act.7. 38). Jésus emploie pour la première fois dans Mt. 16.18 le mot *église* qui va devenir d'un usage si courant dans le N.T. Remarquons cependant que ce terme ne désigne jamais un bâtiment ni un lieu de culte, comme c'est le cas aujourd'hui. Dans son essence, l'Église est la communauté de tous les croyants de la Nouvelle Alliance que le lien de la foi et l'action régénératrice du Saint-Esprit unissent d'une façon vitale à Jésus-Christ. Cette Église spirituelle est le corps mystique du Seigneur, dont on devient membre par le baptême de l'Esprit, et dans ce sens elle n'est discernée que par les yeux de la foi (1Cor12.13) ; elle est universelle parce que les enfants de Dieu de tous les pays et de tous les milieux en font partie (Act 2. 47 ; 9.31) et qu'elle comprend également tous les rachetés déjà recueillis auprès du Seigneur (Hbr 12.22-23) ; si elle est en un sens invisible, elle est en même

Nombreux sont ceux qui comprennent l'Église comme bâtiment. Il ne s'agit pas de la compréhension biblique de l'Église. L'Apôtre Paul fait référence à l'Église qui se réunit dans une maison, pas nécessairement dans un bâtiment. Il s'agit d'un groupe des croyants⁵, du fait que le terme Église signifie "*assemblée*" ou "*ceux qui sont appelés hors de*". Selon Ephésiens 1. 22-23, l'Église c'est le corps de Christ. C'est aussi l'ensemble des croyants qui ont accepté Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur.

Alexandre Westphal quant à lui, se pose la question de savoir : quelle est la perception du terme "ecclesia" dans le N.T⁶ ? Dans le grec classique, ce mot désignait l'assemblée plénière des citoyens appelés à la gestion des affaires publiques, des *ekklètoi en Grec*.

Ainsi, selon Flore Urbaine Badila Loupé (nous définissons) le concept Église se saisit comme l'assemblée des croyants qui ont accepté Jésus-Christ comme Seigneur et Sauveur et qui sont appelés pour la gestion des affaires publiques.

Dans cette optique, l'Église est perçue au sens de sa triple mission : prophétique ou annonciatrice, sacerdotale ou sanctifiante et royale ou libératrice.

Pour notre réflexion, l'Église est celle qui parvient à mettre en route un système éthique devant sous-tendre la vie sociale. En d'autres termes, c'est l'Église qui regarde en face pour transformer ce qui détruit l'humanité.

Ceci dit, que pouvons-nous dire du vocable ou du concept Politique ?

temps visible, car elle est incarnée sur la terre en membres vivants et agissants, dont le monde doit constater l'amour fraternel.

5 - Denis MÜLLER, *Dictionnaire Encyclopédique D'éthique*, Paris, Cerf, 2013, en ligne : [WWW.got questions/ Français/définition_eglise.html](http://WWW.gotquestions/Français/définition_eglise.html). Consulté le 20 Septembre 2012.

6- Alexandre WESTPHAL, *Encyclopédie de la Bible*, Paris, Cerf, 1988, p. 320.

Politique

La notion de la politique se définit selon le *Dictionnaire français* comme ce qui concerne les affaires de l'État et son gouvernement⁷. C'est également la manière de gouverner. Etymologiquement, le concept politique dérive du latin *politicus*, du grec *politikos* et de *polis* qui signifie cité. La politique s'appréhende à première vue comme une manière d'organiser ou de gouverner des affaires publiques. Elle met en exergue l'aptitude à exercer le pouvoir au sein des institutions de l'État. Le vocable politique⁸ dérive du grec *politikè* ; au féminin *teknè*, il se conçoit comme l'art de gérer ou de gouverner la cité selon Aristote. Pour Kayoka-Luendu M. (O.J.M) le vocable politique renvoie à la *Res Publica* ou la chose publique⁹. Jean-Claude Djékéré de son côté pense que : "*La politique est perçue comme quelque chose que nous faisons tous*"¹⁰.

On peut résumer cette appréhension en affirmant que le concept politique a généralement deux sens, un sens plus large et un sens plus étroit.

Au sens large, la politique est la promotion de la vie sociale sous tous ses aspects sur la base d'une certaine conception de l'humain et de la société. Elle est le potentiel des citoyens à travailler avec leurs institutions gouvernementales et leurs élus pour trouver des solutions aux problèmes sociaux qui sont aussi d'ordre économiques, culturels, religieux, éducatifs, sanitaires et commerciaux, etc.¹¹

Au sens restreint, la politique est la pratique des activités spécifiques telles que les partis politiques, le gouvernement public. La définition de Veney va dans le sens le plus

7 - Emmanuel FOUQUET, *Dictionnaire français*, Paris, Hachette, p.420.

8 - La pensée politique développée en Grèce, à partir du Ve siècle av. J-C, fait du bonheur des hommes (*eudaimonia*) le but ultime de la politique. Idéalement, la cité grecque (*la polis*) doit être formée par un ensemble de citoyens égaux entre eux. Par opposition à la tyrannie, dans laquelle un seul homme prétend s'élever au-dessus de tous les autres, elle constitue une extension du régime aristocratique au sein duquel seul un petit groupe des "meilleurs" s'organise sur une base égalitaire. C'est dans cette perspective que Platon affirme : La cité doit être dirigée par "les philosophes rois" afin d'éviter le désordre et l'anarchie. Cf. *LA REPUBLIQUE de PLATON* Livre VII. Aristote de son côté, pense qu'il faut distinguer dans la politique un trait caractéristique de la nature humaine «Animal politique», l'homme est défini par sa sociabilité et par les règles que cette qualité suscite : il a naturellement un penchant à s'associer. Cf. Machiavel, quant à lui dans le *PRINCE*, prône l'autonomie de la politique par rapport à la morale ou la religion.

9- KAYOKA-LUENDU M. (O.J.M.), *Bâtir, Agir comme chrétien en politique*, Yaoundé, éd. Sherpa-kokodioko, 2004, pp.3-4.

10 - Jean-Claude DJEKERE, *L'engagement politique du clergé catholique en Afrique notre*, Paris, Editions Karthala, 2001, p.73.

11-Jean Samuel HENDJE TOYA, *op.cit.* , p. 283.

restreint : *"Est politique, ce qui se rapporte à l'appareil d'État¹² lui-même et, par voie de conséquence, à la perpétuation du groupe qui utilise l'appareil"*¹³.

Nous retenons donc pour notre réflexion que la politique est l'art de bien gérer la cité.

Que dire de l'engagement politique de l'Église ? Il signifie la coopération ou la complémentarité qui est censée exister entre l'Église et la politique, plus particulièrement entre l'EEC et la politique. Cette question porte sur l'enseignement de l'Église et sa pertinence. Mais elle est corrélative d'une autre, qui porte sur la parole de l'Église s'engageant dans le champ proprement politique, notamment par *ses textes, ses déclarations, ses courriels et ses discours*. En d'autres termes, on peut répertorier deux registres du discours à savoir :

- Un discours sur le politique comme tel : sa légitimité, sa nécessité, sa valeur, les conditions et exigences de l'engagement politique. Ce discours, qui s'adresse essentiellement aux fidèles s'inscrit dans l'enseignement social de l'Église.
- Des prises de position sur divers problèmes ou sujets qui concernent la vie en société et la poursuite du bien commun : défense de la dignité et de la vie humaine, protection de l'étranger, souci des plus pauvres, solidarité, justice, paix. Bien que fondées d'abord sur des exigences éthiques, ces prises de position ont un retentissement sur un terrain politique.

Selon notre perception, l'engagement politique de l'Église c'est "l'implication " de l'Eglise (par le biais de ses fidèles et de ses serviteurs) dans la vie politique du pays ou de la nation.

12-L'Etat c'est la nation soumise à un gouvernement et à des lois communes. C'est aussi une communauté soumise à un gouvernement et à des lois communes au sein d'une nation. C'est l'administration centrale d'une nation ou d'une communauté soumise à un gouvernement et à des lois communes.

-Etat de droit : C'est le système politique dans lequel les pouvoirs publics se soumettent effectivement aux lois.

-Etat providence : Conception de l'Etat qui lui assigne, notamment, la mission de prendre en charge de manière très complète les divers risques sociaux.

13- Ibid.

Ceci étant, les deux formes de pouvoir ont l'obligation de se soumettre sous la haute et la divine autorité céleste.

En effet, l'histoire nous enseigne de tout temps que l'Église n'a jamais été indifférente aux problèmes de la société ou de la cité. Or, la loi de la séparation du 9 décembre 1905 avait mis fin au Concordat de 1801 qui associait, en France : l'Église catholique à l'État. Au regard des *Textes Fondamentaux de* qui constituent la loi fondamentale de l'Église Évangélique du Congo ; on semble percevoir le confinement de l'Église dans ses fonctions traditionnelles.

Toutefois, la séparation n'est pas autre chose que la laïcité appliquée intégralement à l'État tout entier. Il n'appartient ni à l'Église de faire de la politique ni à l'État de faire de la théologie. Car elle enlève toute charge d'entretien du temporel ecclésiastique à l'État qui reconnaît le libre exercice de tous les cultes sans n'en privilégier aucun.

Elle permet également à l'État de récupérer les biens de l'Église, désormais gérés par des associations culturelles laïques.

Le Saint-Siège, quant à lui, n'acceptera officiellement la séparation entre l'État et l'Église qu'en 1921.

Face à cela, l'Église devient alors une sorte de "monstre froid". Il y a donc une nécessité pour ses adeptes et ses clercs qui sont le sel de la terre et la lumière du monde de jouer un rôle déterminant dans la politique. Pour ce faire, posons-nous la question de savoir : quelle éthique politique pour l'Église qui se veut prophétique et fidèle à son identité protestante et évangélique ?

De cette question principale, découlent quelques questions subsidiaires à savoir : Par quel mécanisme l'Église doit-elle s'engager dans la sphère politique ? Comment l'Église peut-elle être conforme à l'éthique face à la politique ? En tant qu'institution divine susceptible d'enseigner l'éthique chrétienne en milieu politique, peut-elle faire mieux pour jouer son rôle prophétique ? Comment l'Église peut-elle s'engager dans la politique en servant le peuple de Dieu tout en restant fidèle à la parole de Dieu et à l'éthique protestante ?

L'Église chrétienne se voit confier le rôle d'évangéliser le monde par la parole et par son engagement social. Ce rôle est malheureusement et souvent compris comme un ministère

spécifiquement de la parole qui a pour objectif l'entretien de la vie spirituelle de l'homme en vue de son salut. Le rôle déterminant de l'Église dans la politique est de surcroît relégué au second plan ou occulté.

Or, ce rôle devrait être pris au sérieux pour la bonne marche de nos sociétés qui sont gérées par des personnes qui ont reçu mandant du Créateur de l'univers ou de l'existant qui a fait venir à l'existence l'existence de pouvoir garder la cité. Face à cette mission, ces hommes et ces femmes qui sont élevés en dignité sont en plein dans l'accomplissement des desseins de Dieu et sont tenus d'être accompagnés spirituellement afin qu'ils posent des actes louables tout le long de leur mandat à la tête de la nation.

Ceci étant, le rôle de l'Église dans la politique s'avère crucial pour le maintien de la sécurité et de la paix sociale.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse, il apparaît clairement que la gestion de la chose publique faite par des hommes de Dieu serait la bienvenue dans une société corrompue par des hommes politiques qui ne connaissent pas Dieu. Le Seigneur Jésus-Christ se révèle lui-même comme le premier gestionnaire parce qu'il accompagne les gérants de la cité dans cette mission. Comme gestionnaire, il fait de ces serviteurs, ces intendants qui doivent savoir qu'à la fin de leur mandat, ils ont des comptes à rendre aux hommes et à Dieu. Alors qu'aujourd'hui ces gens du monde ne rendent guère compte à personne ni à leur collaborateur. Ils font de leur autorité leur apanage. Ce qui est vrai, actuellement, le monde en général et l'Afrique en particulier à besoin des hommes de Dieu serviteurs ou laïcs capables d'apporter un réconfort voire un secours à toutes les personnes en détresse ou à toutes les personnes vulnérables et à toutes les nations en

troubles. Au regard de la notion de la royauté en Israël, une esquisse est faite au sujet de l'action de l'Église proprement dite. La conception vétérotestamentaire a révélé le rôle de l'Église dans la politique.

Au demeurant, l'éclairage théologique sur l'engagement politique de l'Église nous a permis de scruter la conception vétérotestamentaire qui nous a donné à saisir les systèmes politiques du peuple d'Israël, notamment la monarchie et la théocratie sus évoqué. Dans le Nouveau Testament, l'Église primitive, le Moyen Age, le temps de la Réforme et la mission prophétique de l'Église ont été des moments très forts dans l'avènement de la séparation de l'Église et l'État. Le devoir, le rôle prophétique que l'EEC tient à caresser, doivent être des leitmotivs dans la société. Durant ce voyage périodique, il ressort que ceux qui certifient que Jésus déclare: "*Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*" qu'il avait séparé l'Église de l'État, font une mauvaise interprétation de la parole de Dieu. La vision des théologiens dans la gestion de la cité est de voir tout chrétien entrer dans l'arène politique, c'est-à-dire de prendre sa responsabilité dans la gestion de la *Res publica* ou de la chose publique afin de promouvoir le Bien-être de l'homme dans sa vie sociétale.

De toute évidence, les enseignements néotestamentaires au sujet de l'engagement politique des Églises protestantes en l'occurrence de l'EEC sont liés à l'attitude de Jésus vis-à-vis des autorités politico-administratives. A ce propos, nous avons scruté quelques textes du NT pour appréhender l'intérêt des propos du Seigneur Jésus-Christ sur la gestion des affaires du monde et de Dieu. A travers ces textes, Jésus nous enseigne le respect aux autorités qui sont placés à la tête de la nation sous l'établissement de Dieu (Rm 13.1). Matt.22.15-22 donne libre cours à l'interprétation politique des activités de Jésus. Concernant son dialogue avec les Pharisiens et les Hérodiens au sujet de l'effigie de César, le Seigneur Jésus répond à ces adversaires d'une manière cinglante: "*Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*" (Matt.22.21). Par ce texte, Jésus tient à dire au public qu'il ne sépare guère les institutions : l'Église et l'État. Il voulait simplement montrer comment les citoyens devraient respecter ce qui est du ressort de l'État d'une part et ce qui appartient à Dieu d'autre part. Et en tant que citoyen, il faut payer l'impôt à César. Point n'est besoin de faire de l'amalgame entre les deux pouvoirs surtout d'être démissionnaire vis-à-vis de

l'État. Toutefois, André Trocme de son côté, a pensé que *la Kenose* ou la venue de Jésus était pour révolutionner le pouvoir romain afin d'établir sa royauté terrestre. Nous l'avons traité d'un hérétique parce que Jésus de son vivant n'a guère voulu instaurer la royauté terrestre, mais plutôt céleste.

Ainsi, l'Église est tenue de jouer son rôle prophétique à travers ses adeptes et ses serviteurs afin d'accomplir la mission de Dieu. Une Église qui ne joue guère son rôle est démissionnaire, disait le révérend pasteur MBelle Philémon lors de son sermon de la Pâques 2012 en la paroisse Évangélique de NLongkak à Yaoundé au Cameroun.

Après l'éclairage théologique, il nous a été donné de mettre en "époque" pour emprunter l'expression d'Edmund Husserl le chapitre sur l'éclairage éthique de l'engagement politique de l'Église. Ce chapitre s'amorce sur la position des réformateurs au sujet de deux règnes : le règne spirituel et le règne temporel. Nous avons retenu à ce sujet que Luther reconnaît d'emblée, le règne spirituel et le règne temporel. Ensuite, il semble opposer le règne spirituel du temporel et affirme l'autonomie du pouvoir temporel sur le pouvoir spirituel. Par contre, Calvin souligne la relation positive entre les deux. Et il fait primer le règne spirituel sur le règne temporel. Aussi sommes-nous tenus de constater que les défaillances liées à l'héritage de la Réforme laissent entrevoir la non-ingérence des Églises protestantes dans la gestion de la cité combien même que les réformateurs ont posé des jalons dans l'émergence de certains pays comme la Suisse dont nous avons été en 2009 suite au 500ème anniversaire de Jean Calvin. Au regard de cette analyse, nous avons également pu répertorier les valeurs éthiques bafouées notamment les Droits de l'homme, la dignité humaine, l'amour de Dieu et l'amour des hommes que sais-je encore.

Les points de vue des théologiens et éthiciens engagés donnent libre cours à l'Église qui justifie son engagement politique. Le quatrième chapitre se focalisera sur l'engagement politique des Églises protestantes à la lumière de l'Évangile. Là dans nous mettrons l'accent sur le rapport entre l'Église et l'État au sujet de l'éducation. Et nous envisagerons les pistes de solutions.

Nous affirmons a priori sans risque de nous tromper que Jésus durant tout son ministère terrestre n'avait en son sein aucune prétention politique. A posteriori, nous avons évoqué le rôle du chrétien dans la société comme le sel de la terre et la lumière

du monde. C'est dire que le chrétien qui est placé dans une nation est tenu de prendre sa destinée en main pour s'interférer dans la gestion de la cité. Non comme des êtres insensés, mais comme les vrais croyants reflétant ainsi l'image du Christ dans la gestion des hommes et des biens. Dans cette même lancée, la théologie et l'origine du pouvoir sont mis en exergue. C'est dans ce sens que le philosophe Thomas Hobbes reconnaît à l'Église un pouvoir. Ce pouvoir est ternaire ou tripartite à savoir :

1-L'annonce Kerymatique ou la propagation de la Bonne Nouvelle du salut

2-La conversion des âmes

3-L'acheminement des âmes au salut

Hormis cette reconnaissance, la question sur l'objectivation du pouvoir nous donne de scruter des notions de la guerre avec toutes ses acceptions (juste, réelle et absolue) et la notion de la paix (le Shalom chez les Juifs et la Eirènè chez les Grecs) qui sont fiables pour la vie des hommes dans la société.

Somme toute, le rapport entre l'Église et la politique s'avère prépondérant dans la mesure où il permet à l'Église de mieux cerner le rôle qu'elle doit jouer dans ce milieu politique. En tant que communauté des croyants, cette dernière ne peut être à la marge aux questions qui concernent la paix dans le monde. En sus, ce rapport se focalise sur le bilan des Églises et des États. **Le projet de l'Église n'est pas de dominer mais de servir, non d'acquérir mais de susciter les générosités. C'est aussi par la liberté de ses membres exerçant leurs responsabilités de citoyens parmi les autres, comme électeurs, maires, députés, ministres, sénateurs etc., que l'Église est en relation avec l'État. Toutefois, chez les catholiques, les responsables de la communauté ecclésiale deviennent logiquement représentants auprès des pouvoirs publics. L'Église et la politique centrent leur rapport sur l'éducation qui de par sa définition étymologique dérive du latin *educere* "sortir hors de" et de *educare* „ "nourrir" d'où l'éducation c'est ce qui fait l'homme ou ce qui fonde son être même. A côté de l'éducation, nous mettons en exergue l'évolution de la pédagogie qui est au cœur même de l'éducation. L'éducation avec ses méthodes permettent de former ou de forger l'être humain quel qu'il soit. Après cela nous**

allons élucider tant soit peu acceptable l'engagement politique de l'EEC à la lumière de l'Évangile comme nous l'avions évoqué plus haut.

De toute évidence, nous pouvons dire que le chrétien est celui qui de par sa vocation de fidèle de Christ, est tenu de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires de la société. En ce sens que la société est prise comme une abomination à l'égard du chrétien qui veut vivre sa véritable chrétienté.

Cependant, il nous est difficile de dissocier l'Évangile et la culture. Un Évangile qui ne prend pas en considération le milieu dans lequel il est prêché, est un Évangile qui ne vit pas. L'évangile et la culture étant indissolubles, de même, l'Église et l'État convergent vers un même but, et sont complémentaires. Pour ce faire, l'étude comparatiste entre les Églises protestantes et les catholiques révèle les contradictions qui se sont émergées à l'orée de la séparation de l'Église et de l'État. D'une part, les Catholiques n'ont pas accepté cette séparation avec joie comme nous l'avions susmentionné. D'autre part, les Protestants ont manifesté le dévouement à cette loi de séparation de 1905 entre l'Église et l'État afin de s'affirmer en tant qu'Église qui est susceptible de véhiculer l'éthique chrétienne et l'éducation chrétienne à leurs ouailles ou à leurs adeptes.

Il est intéressant de dire qu'on ne peut pas dissocier l'annonce de l'Évangile et la vie dans la société. Le message est prêché dans la cité pour la transformation de l'individu du fait que l'Église visible se trouve dans la société. En dépit de ces controverses, la personne du pasteur est mise en exergue comme acteur principal de l'annonce de cet Évangile et de l'engagement dans la gestion de la cité. Car ce substantif "Pasteur" provient de l'hébreu "*royim*", qui est un participe présent qal et qui a pour racine verbale "*rayah*" qui signifie "*paître*". Et dans l'ancien Israël, ce nom a été attribué au roi. C'est avec l'évolution de l'histoire que les ministres et les hauts fonctionnaires, ont aussi été appelés pasteurs. Dans la Nouvelle Alliance, le nom du *Berger* est attribué au Pasteur.

Sur ce, il est louable voire impérieux de notifier que la fonction pastorale est touchée par les mutations profondes qui affectent le croire contemporain. L'érosion des codes religieux traditionnels, l'émergence de quêtes spirituelles

inédites, la perte d'influence sociale des Églises, modifient les attentes à l'égard des pasteurs.

Le renvoi social de l'image pastorale a, d'un côté, radicalement évolué vers une perte de prestige de la fonction. Dans une société laïque et sécularisée, on ne sait souvent pas ce que c'est qu'un pasteur. Même dans des milieux plus attentifs aux réalités religieuses, les pasteurs ne représentent plus ce qu'ils étaient auparavant, ils ont perdu leur prestige et leur auréole. De l'autre côté, les pasteurs continuent d'avoir une fonction de représentation symbolique du religieux, expert dans la compréhension et la transmission des textes, des valeurs éthiques et morales et des symboles. Même s'ils n'ont plus de lien avec une Église, ils attendent du pasteur qu'il soit un repère, un indicateur de sens. Il maintient ouverte, au sein de la culture, la question de Dieu. L'Église et l'État sont deux institutions qui sont au service de l'humanité, elles représentent pour l'homme un vaste champ où le Seigneur envoie ses serviteurs pour le travailler.

C'est ainsi que, ce rapport nous conduira dans un bilan entre les deux entités. Pour la praxis, dans ce livre nous avons mis sur pied un centre de dialogue entre le politique et le religieux en début d'année pour les professionnels et à la fin de l'année pour les rapports de l'exercice.

Et enfin, nous avons proposé un Article à l'Église en lieu et place de l'Article 66, qui stipule : *"Les ecclésiastiques en vertu de leur ministère ecclésial, doivent s'impliquer dans la gestion de la cité sans être mis en disponibilité par l'Église. Ils doivent participer à la bonne gouvernance des humains, des biens ; enseigner, pratiquer l'éthique chrétienne dans le milieu politique et assurer l'accompagnement pastoral à l'homme politique"*.